

Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 24 juin 2005 (*BGC* p. 811), le député Denis Grandjean demande au Conseil d'Etat d'examiner les possibilités d'offre de repas à domicile pour les résidents du canton de Fribourg, présentant des problèmes d'indépendance dus à un âge avancé, une invalidité ou une convalescence.

Il relève que le service de mets à domicile est implanté de manière inégale selon les régions, voire inexistant.

Selon des informations obtenues notamment auprès du réseau de santé de la Veveyse et de particuliers, les personnes âgées et solitaires négligent leur alimentation et privilégient le "café complet" à des repas équilibrés, d'où l'importance de mettre en œuvre un système qui favorise des structures de proximité et d'obtenir un service présentant un côté humain avec des contacts quotidiens auprès des personnes seules ou âgées.

Le député Denis Grandjean rappelle qu'une nutrition inadéquate ou inadaptée représente un des facteurs majeurs favorisant la survenue de diverses pathologies alors qu'une alimentation appropriée et saine permet la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, de l'ostéoporose ainsi que d'autres complications. Elle contribue également grandement au bon fonctionnement des organes ainsi que des activités psychiques et physiques. A ce jour et incontestablement, l'alimentation joue un rôle primordial dans le cadre de la santé publique.

Le député Denis Grandjean souhaite donc que, suite aux critères précités, un service de repas à domicile soit organisé pour tous les habitants avec une personne de coordination, des bénévoles et des restaurateurs. Le paiement du repas serait à la charge du bénéficiaire et l'information ainsi que la coordination incomberaient entièrement à l'Etat ou aux communes.

En consentant de minimes investissements pour la coordination de ce service ou pour la contribution aux frais de livraison des repas, l'Etat et les communes obtiendront probablement dans le futur des réductions de coûts pour ces personnes qui garderont une meilleure santé, réduisant ainsi les séjours hospitaliers, les dépenses médicales ainsi que les admissions dans les Etablissements médico-sociaux (EMS).

Réponse du Conseil d'Etat

Il est indéniable, comme le souligne le postulat du député Denis Grandjean, qu'une alimentation équilibrée permet de prévenir un certain nombre de maladies et d'atteintes à la santé. Pour les personnes âgées, dont certaines sont déjà fragilisées, l'effet d'une alimentation saine est bien entendu d'autant plus important. L'ensemble des services de soins à domicile ainsi que les établissements médico-sociaux en ont conscience et les repas servis ainsi que les conseils en la matière en tiennent évidemment compte. De nombreuses personnes âgées se trouvant à domicile, qui ne bénéficient pas forcément de prestations de la part du réseau d'aide et de soins, profitent d'ailleurs d'une offre de repas à domicile mise sur pied par des communes, des privés, des EMS, des institutions spécialisées ou des

hôpitaux (annexe). Cette prestation de proximité n'a donc pas été conçue comme tâche cantonale. Il incombe aux communes de l'organiser. Cependant, il est juste de constater, comme le fait le député Denis Grandjean, que la situation varie d'une commune à l'autre. Pour couvrir les besoins et en reconnaissant que les repas à domicile sont une mesure favorisant le maintien à domicile, une généralisation de ce service serait souhaitable.

Le message accompagnant le projet de révision de la Loi sur les soins et l'aide familiale à domicile (no 190) indique (point 3.2) qu' « une extension à d'autres prestations, comme les services de repas à domicile (...), pourrait être envisagée ultérieurement comme mesures nécessaires dans le cadre de la promotion du maintien à domicile ».

Cela étant, si l'offre de repas à domicile peut effectivement constituer un moyen pour favoriser le maintien à domicile, elle ne représente cependant pas une solution universelle. En effet, si la personne âgée a encore la possibilité de prendre ses repas dans un cadre collectif (au sein d'un établissement, d'un foyer de jour, d'un réseau d'accueil, etc.), la réponse à un problème de solitude y est plus adaptée qu'en offrant des repas à domicile.

1. Enquête du Service de la prévoyance sociale (SPS)

Le Service de la prévoyance sociale (SPS) a mené une enquête afin de définir, globalement, les offres de repas à domicile existantes actuellement dans le canton de Fribourg. Sans prétention d'exhaustivité, il ressort de celle-ci qu'environ 750 repas, en moyenne par jour, sont livrés ou servis à des personnes de plus de 65 ans dans le canton. A noter que certains jours, des personnes renoncent à ces repas.

Nous noterons que le service de repas à domicile est assuré, pour près de la moitié, par des EMS (47%). D'autres organismes publics (hôpitaux, institutions spécialisées) en réalisent environ le 35% et enfin les privés (restaurateurs et traiteurs) confectionnent 18 % des repas.

Cette enquête a également démontré la grande disparité de l'offre entre les régions. En effet, au moment de l'enquête, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans recevant régulièrement de repas à domicile se présentait comme suit :

Broye	267 personnes
Gruyère	152 personnes
Sarine	120 personnes
Lac	108 personnes
Singine	94 personnes
Veveyse	50 personnes
Glâne	45 personnes

Au cours de cette enquête, il a été constaté un manque d'information à ce sujet. Aucune liste complète des établissements proposant ce service de repas à domicile n'a jamais été concrètement élaborée. Par contre, il sied de relever que de nombreuses les communes transmettent ces informations à leurs habitants.

2. Coordination de la prestation

La problématique de l'alimentation des personnes âgées est une question qui occupe déjà constamment les professionnels du domaine. Toute coordination de l'offre de repas à domicile doit pouvoir s'appuyer sur le réseau institutionnel du canton et sur les actions existantes en la matière. Dans une optique d'information générale et de promotion de cette prestation, l'élaboration d'un listing d'adresses détaillé et complet, que les personnes âgées ou isolées, leurs proches ainsi que tous les services publics et collectivités pourraient consulter en fonction des régions, représenterait une amélioration au vu de la situation actuelle. Cependant, comme déjà mentionné, il s'agit là d'une prestation de proximité qui est et qui doit être assumée par les communes. Les commissions de district en matière d'EMS, instaurées par l'article 13 de la loi du 23 mars 2000 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (LEMS) sont les organes adéquats pour coordonner cette tâche. Ces commissions ont entre autres comme tâche de contribuer "à la coordination des activités des EMS avec celles des services médico-sociaux du district". La Direction de la santé et des affaires sociales transmettra dès lors l'enquête du Service de la prévoyance sociale aux sept commissions de district, en les priant d'examiner dans quelle mesure les repas à domicile peuvent être organisés dans les différentes régions.

Conclusion

Pour ces raisons, le Conseil d'Etat vous propose d'accepter ce postulat et de considérer la présente réponse comme rapport suite au postulat et d'en prendre acte.

Fribourg, le 10 janvier 2006

Etablissements qui proposent le service de repas à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus dans le canton de Fribourg

Nom de l'établissement	Adresse	NPA / Localité	Moyenne de repas livrés par jour ou pris sur place pour les personnes de 65 ans ou plus	Nombre de personnes de 65 ans ou plus concernées par ces repas	Moyenne annuelle de repas livrés à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus	Prix du repas	Jours de livraison	Menus personnalisés en fonction des personnes (diabétiques, diététiques...)	Régions - Communes - Localités desservies par les livraisons de repas à domicile	Moyenne de repas journaliers pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus	Moyenne annuelle de repas pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus
District de la SARINE											
HOME MEDICALISE DE LA SARINE	Av. Jean-Paul II 10	1752 VILLARS-SUR-GLANE	0	0	0	-	-	-	-	10	3'600
EMS LA PROVIDENCE	Rue de la Neuveville 12	1700 FRIBOURG	0	0	0	-	-	-	-	0	0
RESIDENCE DES CHENES	Rte de la Singine 2	1700 FRIBOURG	0	0	0	-	-	-	-	2	900
HOME BOURGEOISIAL DES BONNESFONTAINES	Rte des Bonnesfontaines 24	1700 FRIBOURG	0	0	0	-	-	-	-	5	1'200
FOYER JEAN-PAUL II	Ch. Cardinal-Journet 4	1752 VILLARS-SUR-GLANE	25	25	10'000	14.00	7 jours sur 7	OUI	Grand Fribourg	0	0
RESIDENCE LES MARTINETS	Rte des Martinets 10	1752 VILLARS-SUR-GLANE	0	0	0	-	-	-	-	6	1'900
RESIDENCE LES EPINETTES	Ch. des Epinettes 8	1723 MARLY	13	33	4'266	9.80	Lundi au Samedi (livrés par des bénévoles)	OUI	Marly	3	1'000
RESIDENCE ST-MARTIN	Rte de la Résidence 1	1741 COTTENS	5	5	1'825	9.50	jours ouvrables	OUI	Sarine	3	3
HOME DU GIBLOUX	Case postale 21	1726 FARVAGNY	8	8	1'300	15.00 3.00 sont reversés pour le transport bénévole	Lundi au Samedi	OUI	Farvagny, Rossens, Hauterive, Vuisternens-en-Ogoz, Le Glèbe, Corpataux-Magnedens	1	180
LE MANOIR	Place d'Affry 2	1762 GIVISIEZ	0	0	0	-	-	-	-	0	0
VILLA BEAUSITE	Rte St-Nicolas-de-Flüe 30	1700 FRIBOURG	0	0	0	-	-	OUI	-	0	90
MAISON STE JEANNE-ANTIDE	Impasse des Hiboux 4	1762 GIVISIEZ	0	0	0	-	-	-	-	0	0
FOYER STE-ELISABETH (PENSION)	Botzet 6	1700 FRIBOURG									
FOYER LES PEUPLIERS (PENSION)		1724 OBERRIED/PRAROMAN	10	10	1'000	8.00	Mardi et Jeudi	OUI	Plateau du Mouret	1	260
GASTRO traiteur M. et Mme Seydoux	Rte de Beaumont 9	1700 FRIBOURG	60	60	8'500	15.00	Du lundi au Samedi y compris les jours fériés. Le repas pour le dimanche est livré froid le samedi	OUI	Fribourg, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot, Marly	0	0
SOUS-TOTAUX			121	141	26'891					31	9'133

District de la SINGINE

SPITAL UND PFLEGEHEIM DES SENSEBEZIRKS	Maggenberg 1	1712 TAFERS	40	40	13'785	12.00	7 jours sur 7 par Spitex	OUI	Tafers, Alterswil, St. Antoni, St. Ursen, Heitenried	0	0
PFLEGEHEIM SONNMATT	Kaisereggsgrasse 3	3185 SCHMITTEN	15	15	5'160	12.00	7 jours sur 7	OUI	Wünnewil, Ueberstorf, Bösinggen	3	800
PFLEGEHEIM WOLFACKER	Alfons-Aeby-Strasse 17	3186 DUEDINGEN	16	16	5'840	12.00	7 jours sur 7	OUI	Düdingen, Schmitten	6	2'160
ALTERS- UND PFLEGEHEIM REGION AERGERA	Schwarzseestrasse 20	1735 GIFFERS	12	12	4'000	10.00 2.00 sont payés au livreur par maison	Lundi au Samedi + jours fériés	Limité à la demande	Giffers, Tentlingen, Rechthalten, St. Silvester, La Nesslera	3	4'000
ALTERS- UND PFLEGEHEIM BACHMATTE	Oberschrot	1716 PLAFFEIEN	18	18	3'759	10.00	Lundi au Samedi	OUI	Région de Planfayon	5	0
ALTERS- UND PFLEGEHEIM ST. MARTIN	Bruchmattstrasse 7	1712 TAFERS	0	0	0	-	-	-	-	0	0
SOUS-TOTAUX			101	101	32'544					17	6'960

Nom de l'établissement	Adresse	NPA / Localité	Moyenne de repas livrés par jour ou pris sur place pour les personnes de 65 ans ou plus	Nombre de personnes de 65 ans ou plus concernées par ces repas	Moyenne annuelle de repas livrés à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus	Prix du repas	Jours de livraison	Menus personnalisés en fonction des personnes (diabétiques, diététiques...)	Régions - Communes - Localités desservies par les livraisons de repas à domicile	Moyenne de repas journaliers pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus	Moyenne annuelle de repas pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus
District de la GRUYERE											
EMS D'HUMILIMONT	Route d'Humilimont 60	1633 MARSENS	0	0	0	-	-	-	-	2	600
FOYER DE BOULEYRES	Rue du Pays d'Enhaut 25	1630 BULLE	80	80	20'000	12.00 à 17.00	Lundi au Vendredi	OUI	Bulle et la Tour-de-Trême	30	9'100
HOME DE LA VALLEE DE LA JOGNE	Riau de la Maula 9	1637 CHARMEY	8	8	1'917	11.00	Lundi au Samedi	OUI	Commune de Charmey (elle organise les livraisons)	0	0
FOYER LA ROSE DES VENTS	Rue Nestlé 5	1636 BROC	5	5	3	12.00	Tous les jours y compris dimanche et les jours de fête	OUI	Broc uniquement (livraisons effectuées par les samaritains bénévoles)	5	3
FOYER ST-JOSEPH	Le Zible	1634 LA ROCHE	0	0	0	-	-	OUI	-	4	2
MAISON BOURGEOISIALE	Rue de la Promenade 37	1630 BULLE	0	0	0	-	-	-	-	0	0
HOME DE LA VALLEE DE L'INTYAMON		1666 VILLARS-SOUS-MONT	6	6	1'000	11.00	Jours ouvrables	OUI	Intyamon, dEstavannens à Montbovon	1	52
FOYER ST-VINCENT	Le Russon	1628 VUADENS									
FOYER ST-GERMAIN	Case postale 16	1663 GRUYERES	0	0	0	-	-	-	-	0	0
FOYER ST-JOSEPH		1625 SALES	5	2	100	10.00	Tous les jours	OUI	Sâles, Vaulruz	2	700
FOYER ST-JOSEPH (PENSION)		1638 MORLON									
FOYER ST-JOSEPH (PENSION)	Les Sauges 275	1642 SORENS	6	6	602	13.00	7 jours sur 7	OUI	Sorens	0	0
Hôpital psychiatrique de Marsens Monsieur Nicod Philippe - Chef de cuisine		1633 MARSENS	10	10	3'000	10.00	7 jours sur 7 y compris les dimanches et jours fériés	OUI	Commune de Marsens	0	0
Hôpital du Sud Fribourgeois M. Maradan - Responsable cuisine		1632 RIAZ	0	0	0	-	-	-	-	0	0
Café, Restaurant la Croix Blanche Famille Gavillet	Scherwyl	1634 La Roche	4	5	1'000	12.00 4.00 de + si livré hors la Roche	Mardi au Samedi y compris les jours fériés de 11h45 à 12h15	NON	La Roche, Corbières, Hauteville, Pont-la-Ville, Treyvaux, Le Mouret	0	0
Café, Restaurant La Pinte des Vernes Famille Meuwly		1663 PRINGY	3	3	700	10.00	Mardi au Samedi y compris les jours fériés sauf Noël et Pâques	NON	Pringy	0	0
Boucherie - Charcuterie - Traiteur Laurent Remy	Rue Saint-Denis 81	1630 BULLE	30	30	10'000	12.00	Lundi au Samedi	NON	Bulle, La Tour, Riaz, Broc, Vuadens, Le Pâquier, Pringy, Corbières, Gumefens	0	0
SOUS-TOTAUX			157	155	38'322					44	10'457

Nom de l'établissement	Adresse	NPA / Localité	Moyenne de repas livrés par jour ou pris sur place pour les personnes de 65 ans ou plus	Nombre de personnes de 65 ans ou plus concernées par ces repas	Moyenne annuelle de repas livrés à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus	Prix du repas	Jours de livraison	Menus personnalisés en fonction des personnes (diabétiques, diététiques...)	Régions - Communes - Localités desservies par les livraisons de repas à domicile	Moyenne de repas journaliers pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus	Moyenne annuelle de repas pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus
------------------------	---------	----------------	---	--	--	---------------	--------------------	---	--	---	--

District du LAC

MEDIZINISCHES PFLEGEHEIM DES SEEBEZIRKS	Spitalweg 38	3280 MURTEN	0	0	-	-	-	-	-	0	0
PFLEGEHEIM JEUSS	Galmgutweg 1	1793 JEUSS	8	8	2'000	10.00	Lundi au Vendredi Livrés par Spitex	OUI	Régions desservies par Spitex de Ried	0	0
HOME MEDICALISE ST-FRANCOIS	Le Centre 1	1784 COURTEPIN	30	51	4'600	13.00	Lundi au Vendredi	OUI	Haut-Lac, Barberèche, Courtaman, Courtion, Cressier, Misery, Pensier, Villarepos, Wallenried, éventuellement Belfaux et Cordast	2	100
HOME POUR PERSONNES AGEES DU VULLY	Rte de la Gare 12	1786 SUGIEZ	16	16	4'300	10.00	Lundi au Vendredi y compris les jours fériés	NON	Vully	0	0
ALTERS- UND PFLEGEHEIM KERZERS	Schulhausstrasse 16	3210 KERZERS	0	0	0	-	-	-	-	0	0
ALTERSHEIM ULMIZ (PENSION)	Buchmatte	3214 ULMIZ									
HOSPIZ ST. PETER (PENSION)	St. Germanstrasse	3212 GURMELS	6	6	1'670	10.00 le repas 5.00 par domicile pour la livraison	Lundi au Vendredi Eventuellement Samedi et Dimanche, jours fériés y compris	OUI A la demande	Gurmels	2	600
Hôpital du District du Lac M. Masché - Responsable de cuisine		3280 MEYRIEZ	150	350	16'450	8.50 (Spitex) 23.50 (EMS pour tous les repas du jour)	Lundi au Dimanche y compris les jours fériés	OUI	Morat, Münchenwiler, Ulmiz et environs	0	0
Foyer La Colombière Home-atelier pour personnes handicapées mentales et IMC adultes		1721 MISERY	2	2	400	8.50	Jours nécessaires	OUI	Misery-Courtion	0	0
SOUS-TOTAUX			212	433	29'420					4	700

District de la GLANE

HOME MEDICALISE DU DISTRICT DE LA GLANE en collaboration avec HÔPITAL DU SUD FRIBOURGEOIS	Rte de l'Eglise 29	1681 BILLENS	20	20	5'200	9.00	Lundi au Vendredi y compris les jours fériés en général	NON	Romont et Billens	-	-
FOYER DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE	Rte d'Ursy	1678 SIVIRIEZ	25	25	4'800	10.00	Lundi au Vendredi	NON	Sud du District	2	700
FOYER SAINTE-MARGUERITE		1687 VUISTERNENS-DT-ROMONT									
SOUS-TOTAUX			45	45	10'000					2	700

Nom de l'établissement	Adresse	NPA / Localité	Moyenne de repas livrés par jour ou pris sur place pour les personnes de 65 ans ou plus	Nombre de personnes de 65 ans ou plus concernées par ces repas	Moyenne annuelle de repas livrés à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus	Prix du repas	Jours de livraison	Menus personnalisés en fonction des personnes (diabétiques, diététiques...)	Régions - Communes - Localités desservies par les livraisons de repas à domicile	Moyenne de repas journaliers pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus	Moyenne annuelle de repas pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus
------------------------	---------	----------------	---	--	--	---------------	--------------------	---	--	---	--

District de la BROYE

RESIDENCE LES MOUETTES	Rue de la Rochette	1470 ESTAVAYER-LE-LAC	0	0	0	-	-	-	-	0	0
RESIDENCE LES LILAS	Rte des Vuarines	1564 DOMDIDIÉ	0	0	0	-	-	-	-	0	0
LES GREVES DU LAC	Fondation Jeanne Milliod	1544 GLETTERENS	5	5	1'500	10.00	Lundi au Samedi Pas de repas les dimanches et les jours fériés	OUI	Gletterens, Vallon, Grandcour, Chevroux, Portalban, Delley, Ressudens	0	0
ETABLISSEMENT LES FAUVETTES		1776 MONTAGNY-LA-VILLE	3	3	312	8.00	Mercredi et Samedi	NON	Montagny-la-Ville	0	30
Café Restaurant de la Gare Monsieur Collomb Alain		1774 COUSSET	7	9	2'000	12.00	7 jours sur 7 Livraisons effectuées par le Centre Médico- Social de Payerne	NON	Cousset, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, éventuellement Léchelles	0	0
Hôpital intercantonal de la Broye M. Marym - Directeur et M. Clément - Chef cuisine		1470 ESTAVAYER-LE-LAC	12	12	800	11.00	Dimanche et jours fériés (livraisons assurées par les bénévoles du Rotary Club)	Actuellement NON mais font sur demande	Ville d'Estavayer-le-Lac	2	600
La Rosière Fondation broyarde en faveur des personnes handicapées adultes Monsieur Beat Schafer - Directeur	Route d'Yverdon 44	1470 ESTAVAYER-LE-LAC	113	258	24'809	11.00	Lundi au Samedi	NON	33 communes de la Broye fribourgeoise et 3 communes de la Broye vaudoise	2	350
SOUS-TOTAUX			140	287	29'421					4	980

District de la VEVEYSE

MAISON ST-JOSEPH	Ch. de la Racca 15	1618 CHATEL-ST-DENIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LE CHATELET	Rte de Granges 5	1616 ATTALENS	15	15	2'583	14.00 livrés 12.00 pris sur place	Lundi au Vendredi (repas livrés) Samedi et Dimanche (les repas peuvent être retirés sur place)	OUI	Attalens, Bossonnens, Granges	3	600
LIAUDAT Anne-Marie en collaboration avec Hôpital de Châtel-St-Denis	Rte de Champ Thomas 56	1618 CHÂTEL-ST-DENIS	35	40	8'500	11.00 à 12.00 (selon communes)	Lundi au Vendredi y compris les jours fériés sauf Noël et Nouvel An	OUI	Châtel-St-Denis, Les Paccots, Remaufens, Semsales	0	0
SOUS-TOTAUX			50	55	11'083					3	600

Nom de l'établissement	Adresse	NPA / Localité	Moyenne de repas livrés par jour ou pris sur place pour les personnes de 65 ans ou plus	Nombre de personnes de 65 ans ou plus concernées par ces repas	Moyenne annuelle de repas livrés à domicile pour les personnes de 65 ans ou plus	Prix du repas	Jours de livraison	Menus personnalisés en fonction des personnes (diabétiques, diététiques...)	Régions - Communes - Localités desservies par les livraisons de repas à domicile	Moyenne de repas journaliers pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus	Moyenne annuelle de repas pris par des personnes extérieures de 65 ans ou plus
TOTAUX			826	1'217	177'681					105	29'530